



Rapport du contexte Nadesse- 820024

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
2ème catégorie



Biocénotype
7.0

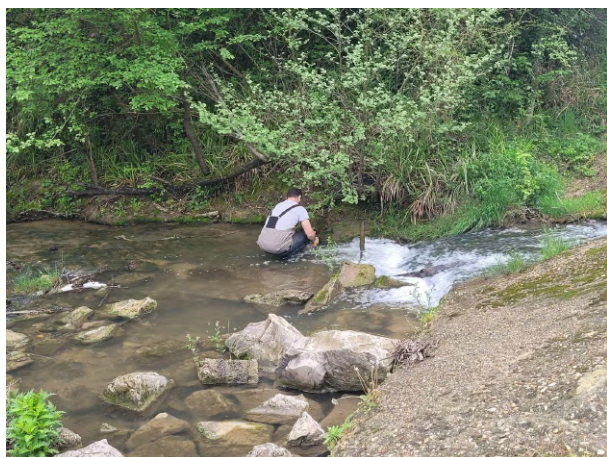


Surface
10944.06 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Chevaine,
Goujon, Loche franche, Vairon

Photos du contexte:



Date: 26/04/2023 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Gué de Verdun



Date: 19/09/2023 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Notre Dame de la Croix



Date: 15/09/2021 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Notre Dame de la Croix

Diagnostic en date du 01/12/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées**

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'état de ce contexte apparaît relativement acceptable, avec un Indice Cyprinidés Rhéophiles considéré "peu perturbé". Afin de vérifier les hypothèses sur la montaison des anguilles, réaliser d'autres pêches, en amont, en aval et sur l'affluent principal pourrait étayer l'état véritable de ce contexte et celui des populations de cyprinidés rhéophiles ; cela notamment sur la partie amont de la Nadesse qui, au vu du diagnostic, présente des zones lenticules engendrées par des ouvrages et est potentiellement sujette à des ruptures d'écoulement ou assèchement à l'étiage.

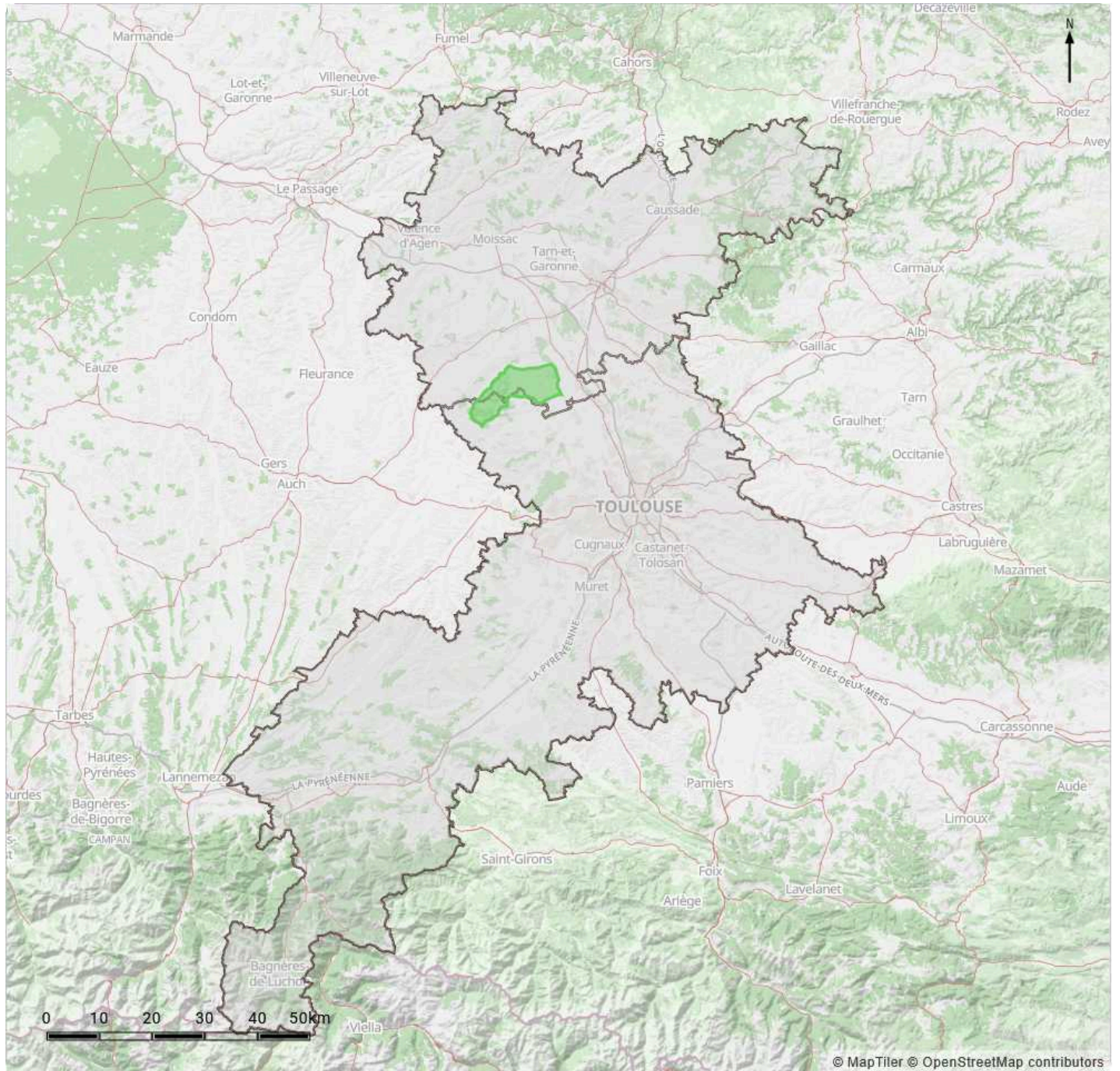
De même, il est à noter que peu d'individus ont été capturés sur la station en 2015 et 2017 pour les barbeaux fluviatiles (1 et 3 individus) et les vairons (2 et 1 individus). Contrairement aux pêches de 2011 et 2013 qui comprenaient deux passages et étaient des pêches totales, le choix d'effectuer des pêches à un passage ne permet pas de tirer de conclusions, via ces résultats, sur une éventuelle diminution de ces populations. Le fait de réaliser des pêches totales à deux passages et de mettre en place d'autres pêches, pourrait vérifier ces hypothèses.

La station de référence (représentative) est suivie pluriannuellement et affiche un peuplement relativement proche de la conformité en termes de présence des espèces repères attendues (barbeau fluviatile, goujon, vairon, chevesne) et/ou patrimoniale (anguille bien qu'anecdotique) mais les densités généralement très en deçà des références, voire l'absence du barbeau certaines années, ainsi que la présence (certaines années) d'espèces qui ne devraient pas occuper naturellement ce type de cours d'eau (carassin doré, carpe, gambusie) reflètent les pressions subies par le milieu et notamment l'uniformisation des habitats par l'étalement de la lame d'eau et l'appauvrissement de la capacité d'accueil par le colmatage.

A noter : la Nadesse paraît fortement influencée par son hydrologie et l'occupation du sol avec à la fois certains bénéfices au gré du déplacement de bois mort qui peut diversifier les habitats mais aussi des altérations marquées notamment par le très fort colmatage du substrat pourtant majoritairement composé de graviers. 2025 en fut l'exemple ultime avec une station quasi entièrement recouverte d'une épaisse couche de limon-vase affectant d'autant plus l'habitat et le peuplement.

La Nadesse apparaît alors dans un état "moyen" d'après l'Indice Poisson Rivière.

Localisation du contexte:

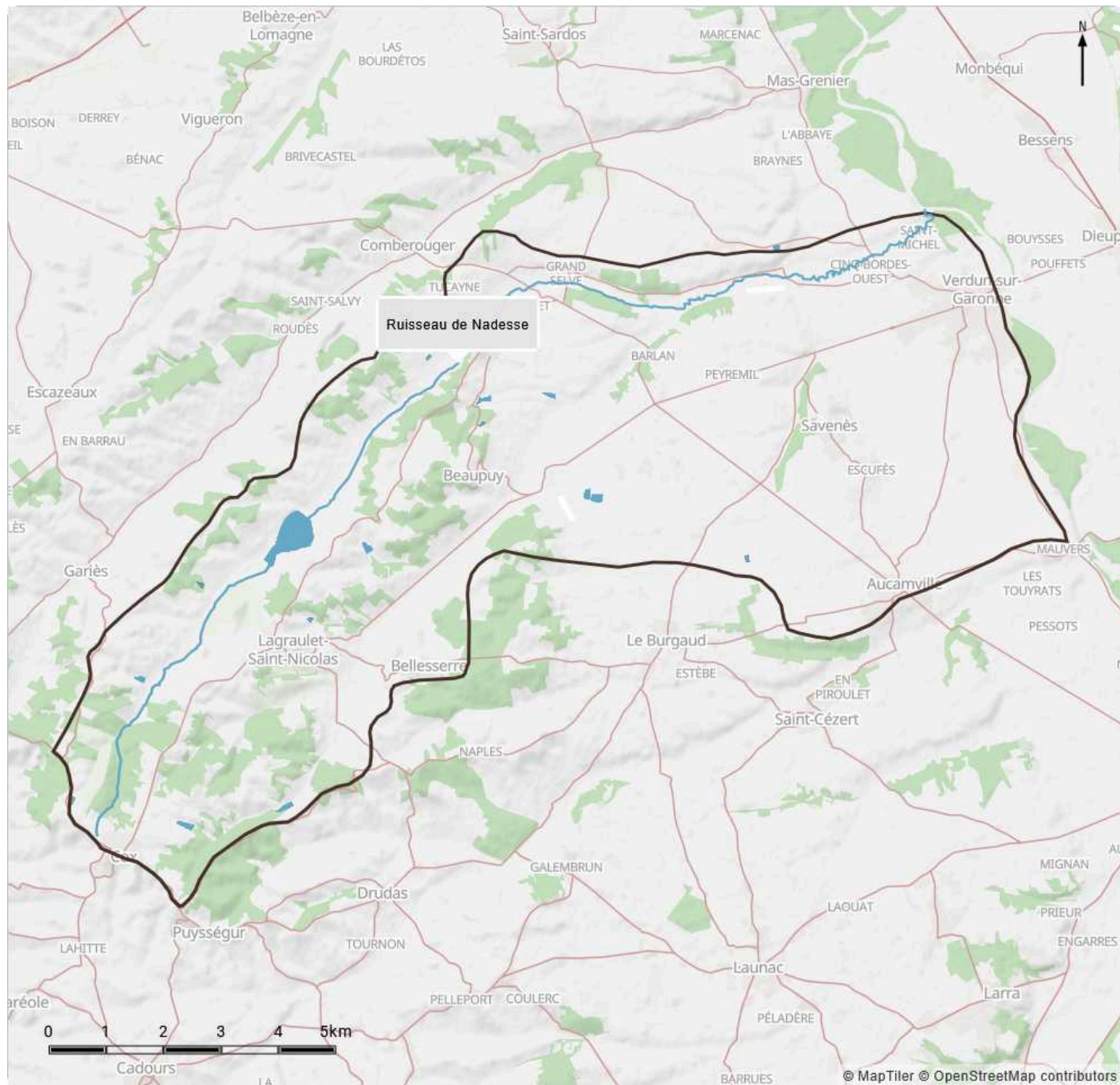


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: Ruisseau de Nadesse (24.36 km)
- Linéaire dans le contexte: 24.36 km

Affluents: **Aucun affluent recensé.**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **24.36 km**

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: **16**

Plan d'eau, bassin, reservoir:

INCONNU (1.81 ha),INCONNU (1.29 ha),INCONNU (2.1 ha),INCONNU (0.64 ha),INCONNU (1.8 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.64 ha),INCONNU (1.23 ha),INCONNU (2.7800000000000002 ha),INCONNU (1.62 ha),INCONNU (2.03 ha),INCONNU (0.72 ha),INCONNU (1.19 ha),INCONNU (0.8300000000000001 ha),INCONNU (0.87 ha),RETENUE DE BOUILLAC-LAGRAULET (43.08 ha)

Observations sur l'hydrographie :

Hydromorphologie

Les résultats sur la Nadesse sont intéressants. Le contexte est caractérisé par un faible nombre de seuils et le linéaire de zones lenticulaires cumulé sur l'ensemble du contexte reste faible. De même, les cours d'eau ne semblent pas présenter d'importants linéaires ayant été soumis à rectification ou recalibrage.

Au vu du diagnostic salamandre, la Nadesse présente encore une bonne diversité d'habitats et de faciès, avec la présence de zones lotiques, milieux propices au développement des espèces repères.

Hydrologie

Etat initial

Ce contexte ne dispose pas d'une station de mesures des débits. Il n'est donc pas possible d'établir un état initial, ni de caractériser les régimes hydrologiques et la sévérité des étiages.

Pressions sur la ressource en eau

Des prélèvements à destination de l'irrigation sont recensés, mais ils ressortent non significatifs au vu de l'état des lieux DCE. Dans un autre temps, la surface cumulée des plans d'eau est 4 fois supérieure à celle des cours d'eau. Les pertes par évaporation ont ainsi un rôle sur la disponibilité de la ressource durant les périodes estivales. Le principal plan d'eau sur la Nadesse est situé sur la partie amont du cours d'eau, entraînant une influence sur le cours d'eau dès l'amont de la Nadesse.

Complément FDAAPPMA

La Nadesse présente peu de ruptures d'écoulements à travers le suivi RESUS. Sur la partie aval du cours d'eau, la ressource en eau permet des écoulements significatifs durant les périodes estivales. Elle constitue la partie amont du cours d'eau qui présente des réductions plus importantes de la capacité d'accueil, l'étiage observé étant plus important.

Thermie

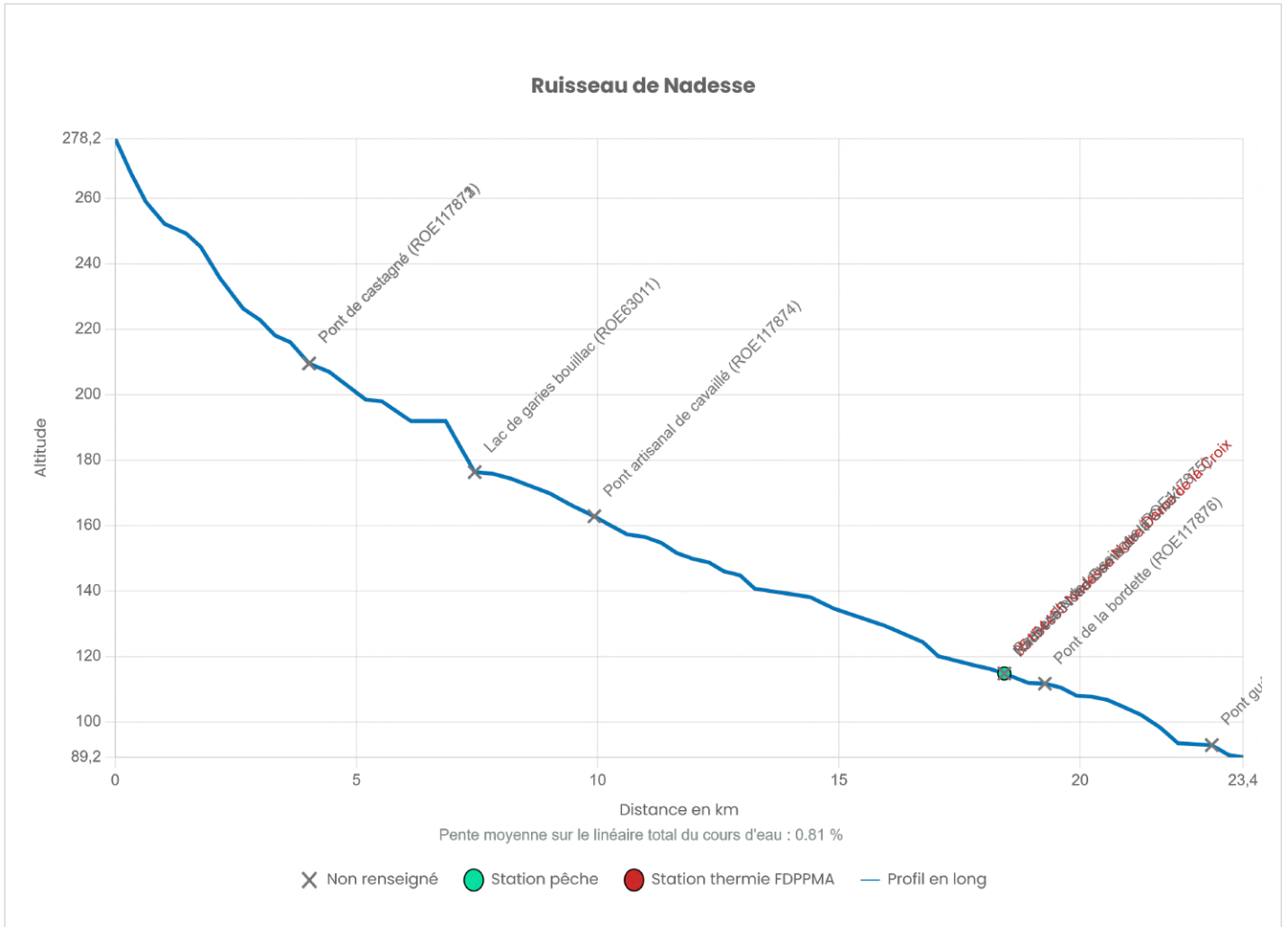
La seule station disponible est localisée sur la partie aval de la Nadesse. Le régime thermique observé apparaît relativement élevé pour ce type de contexte. Néanmoins, il ne présente pas de contrainte thermique particulière pour l'accomplissement du cycle de vie des cyprinidés rhéophiles. De plus, l'absence de données comparatives supplémentaires en amont et sur les affluents empêche d'approfondir le diagnostic ; une acquisition de données supplémentaire serait nécessaire.

Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
02630001	Le ruisseau de Nadesse à Savenès		www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/02630001/synthese

Altimétrie du cours d'eau principal:



Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

SECTIONS DU COURS DE LA GARONNE, DU TARN, DE L'AVEYRON ET DU VIAUR DANS LEUR TRAVERSÉE DU DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE(FR3800242, [Fiche descriptive](#))

Continuité écologique:

LE RUISSEAU DE GALINAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA CATOYE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE NADESSE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Installations classées:

ARTERRIS SCA(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
BOVO ET FILS(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
CACG(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
Communauté de communes Grand sud 82(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
EARL DE JUNCAS(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
PINEL JULIEN(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste(FR7301822, [Fiche descriptive](#))
Vallée de la Garonne de Muret à Moissac(FR7312014, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Garonne : à l'aval du barrage du Plan d'Arem, y compris l'estuaire de la Gironde et son débouché maritime(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
Ruisseau de Nadesse : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
Ruisseau Galinas : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

SAGE:

Vallée de la Garonne

Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Platanes (63) de la Grande Allée, et (74) qui bordent le C.g.c. n°6(1430523SCA02,)
Maisons (rives de la Garonne), plan d'eau, quartier des Allies et du Foirail(1460724SIA01,)

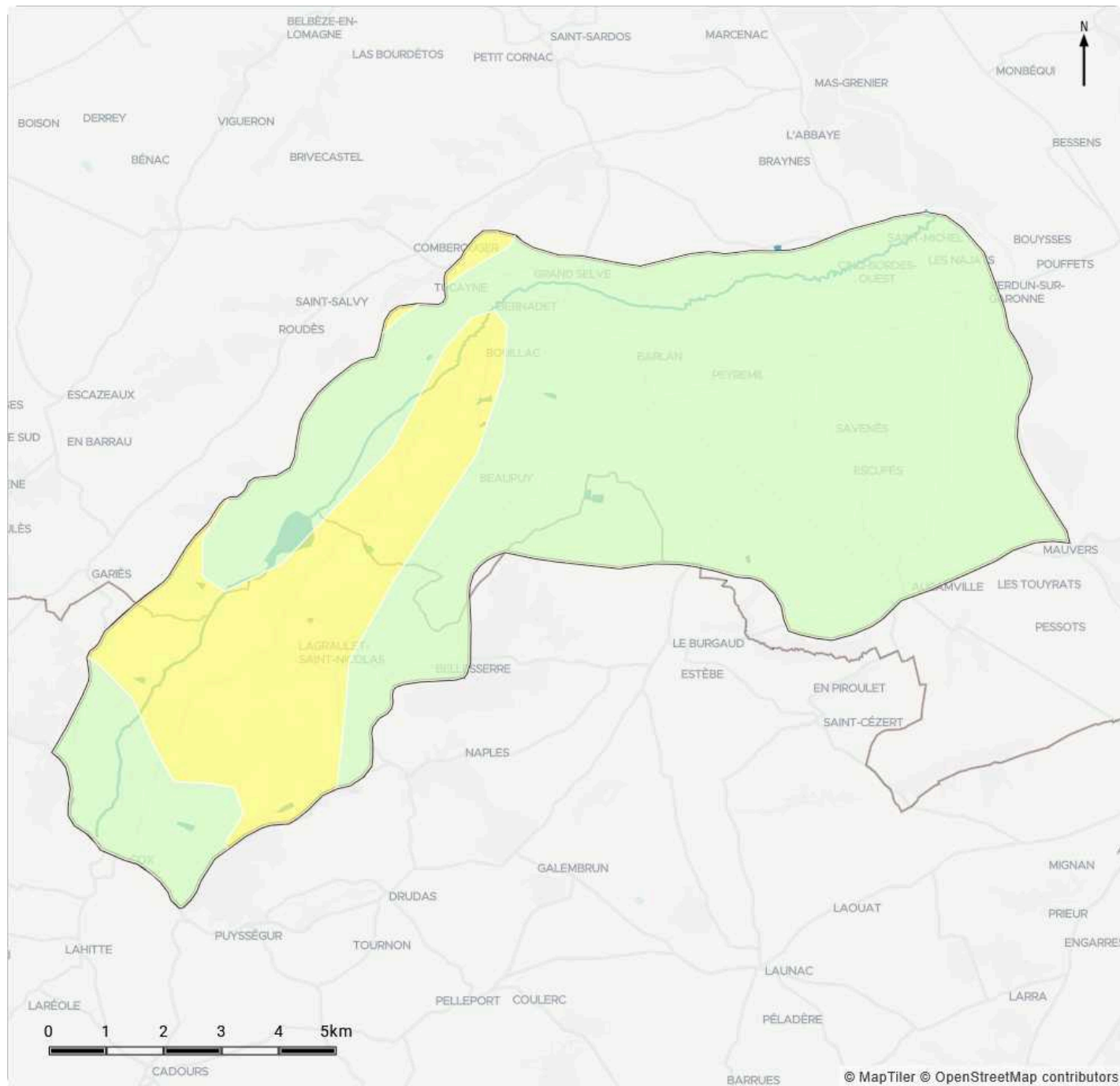
Znieff:

LA GARONNE DE MONTRÉJEAU JUSQU'À LAMAGISTÈRE(730003045, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
BOIS DU BURGAUD, DU FONZAU, ET DU GALEMBRUN(730010264, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
GARONNE ET MILIEUX RIVERAINS, EN AVAL DE MONTRÉJEAU(730010521, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
FORÊT ROYALE DE GRAND SELVE(730010574, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
FORÊT DE BEAUPUY(730010576, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
FORÊT DE JOUANICOU ET BOIS DE BILLÈRE(730011231, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
RUISSEAU DE NADESSE ET RETENUE DE BOUILLAC-LAGRAULET(730030239, classement: 1 [Fiche descriptive](#))

Zone de répartition des eaux:

05311(05311,)
05821(05821,)

Géologie:

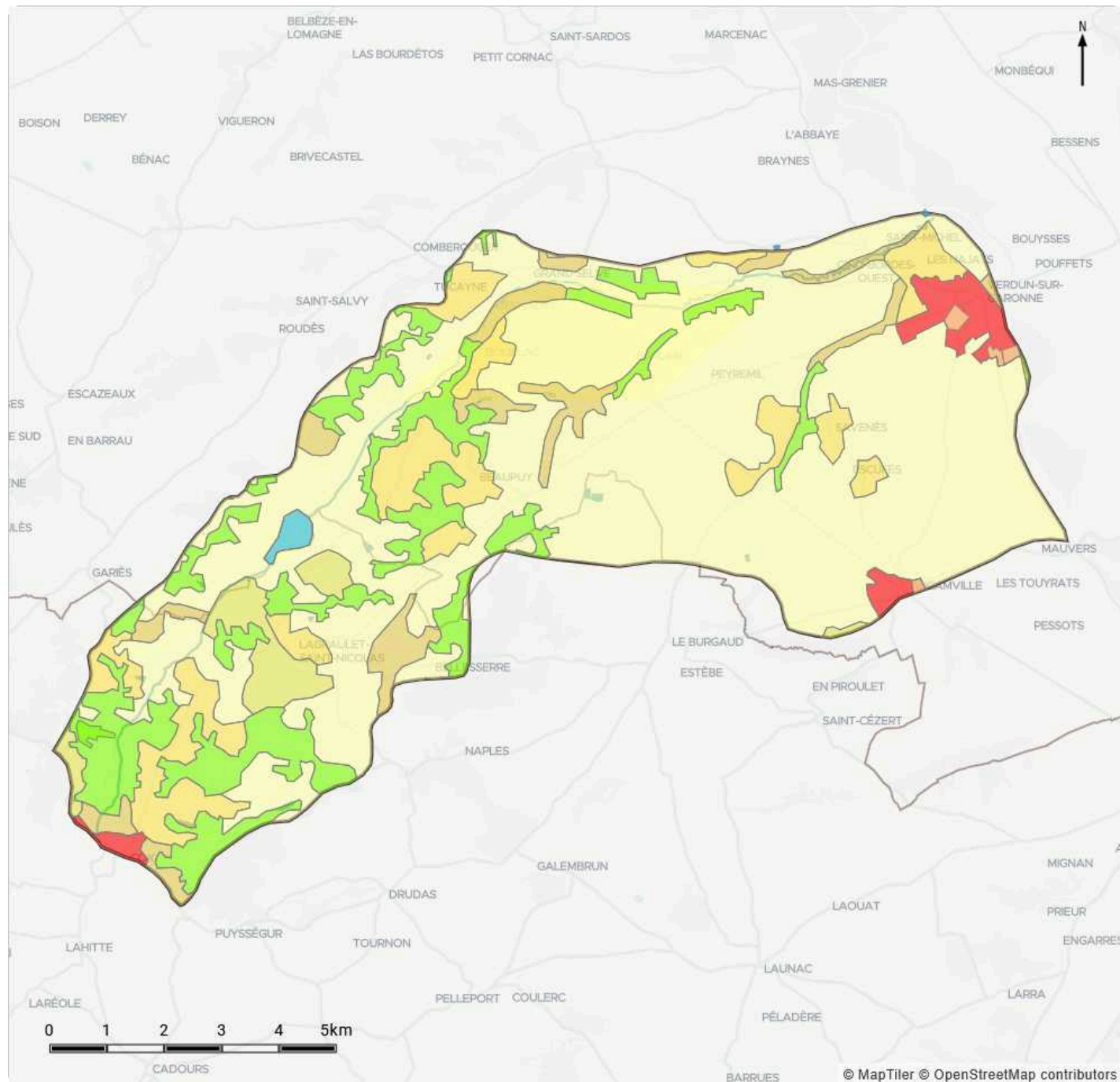


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende







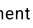
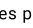
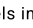
- Argiles
- Sables

Occupation du sol:

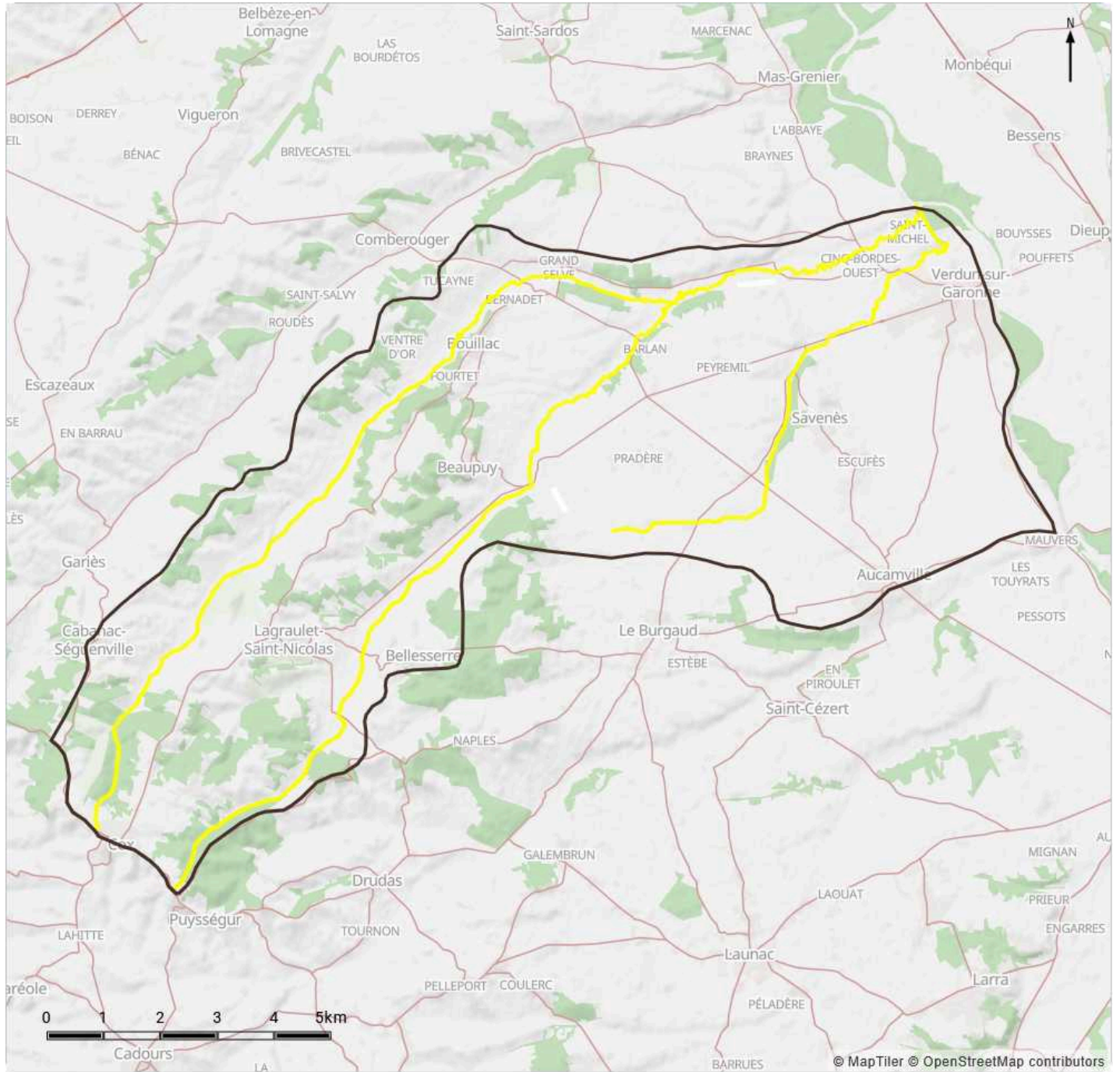


Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | [En savoir plus](#)

Légende

- | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|---|---|
|  | Cours et voies d'eau |  | Forêt et végétation arbustive en mutation |  | Forêts de feuillus |  | Plans d'eau |
|  | Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole |  | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |  | Systèmes culturaux et parcellaires complexes |  | Terres arables hors périmètres d'irrigation |
| | | | | | |  | Tissu urbain discontinu |

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon
 ■ Bon
 ■ Moyen
 ■ Médiocre
 ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRFR610_2	Ruisseau de Pontarras	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR610	La Nadesse	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR610_1	Ruisseau de Dère	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: zone à barbeaux supérieure

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe

Poissons migrants: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Gambusie

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche

Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Carassin commun, Gambusie, Perche, Vairon

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Toxostome, Vairon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

La station de pêche électrique sur la Nadesse localisée au droit de Notre-Dame de la Croix, fait office d'un suivi les années impaires depuis 2011. Sur les quatre années de données disponibles sur ce site, les résultats obtenus sont sensiblement proches. Le peuplement est composé majoritairement de cyprinidés rhéophiles, avec la présence de quatre espèces (Barbeau Fluviatile, Chevesne, Vairon, et Goujon). Sur ces espèces, des individus juvéniles et adultes ont été capturés, puisque des individus de toutes classes de tailles ont été recensés, signe que la population est pérenne sur la station et ne présente pas de déficit de capacité d'accueil ou de recrutement. Au final, seule l'absence du toxostome (l'espèce la plus sensible) fait défaut, le contexte est donc considéré peu perturbé.

Ce résultat est en cohérence avec les éléments mis en avant lors du diagnostic et les observations réalisées lors des pêches électriques. En effet, la station de pêche est caractérisée par des faciès majoritairement lotiques et des substrats relativement grossiers et diversifiés (entre graviers et galets) reflétant un habitat intéressant pour les espèces repères. Il en est de même pour le reste du contexte qui possède une hydromorphologie plutôt favorable comme l'a mis en avant le diagnostic Salamandre.

L'influence des plans d'eau est uniquement visible au niveau du peuplement piscicole avec la capture de deux perches, en 2013 et 2017. Il est possible qu'il s'agisse de poissons qui auraient dévalé de plans d'eau situés en amont. Mais, hormis ces deux captures, aucune autre espèce limnophile n'a été recensée lors des pêches. L'influence des quelques zones lenticules en amont du contexte, engendrées par la présence d'ouvrages et identifiées sur le contexte par le diagnostic Salamandre, semble donc extrêmement faible sur la station d'étude et son peuplement piscicole.

Néanmoins, les densités observées sur la station restent relativement faibles, par rapport aux valeurs attendues pour ce type de contexte.

Enjeux Migrateurs

Pour les enjeux vis-à-vis des espèces migratrices, la Nadesse fait l'objet d'un classement en liste 1. Le nombre d'ouvrages recensés est de seulement 4 ouvrages sur la Nadesse et 4 ouvrages sur la Dère, pour le diagnostic Salamandre. De plus, un seul de ces ouvrages, localisé en amont de la station, est classé infranchissable dans la base ROE. Néanmoins, sur la station de pêche, une seule anguille de 56 cm a été capturée en 2015. La quasi absence systématique de cette espèce sur la station de pêche ne suffit peut-être pas à conclure quant à d'éventuels facteurs limitants sur la montaison mais cette hypothèse reste à prendre en compte. Néanmoins, pour tester cette hypothèse, la mise en place d'autres stations de pêches sur le reste du contexte serait nécessaire.

Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
04/09/25	Ruisseau De Nadesse	Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Anguille d'Europe, Chevaine, Goujon, Loche franche, Perche, Rotengle
03/09/25		Bouillac	Route des 4 Chemins	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Loche franche
19/09/23		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Barbeau fluviatile, Loche franche, Anguille d'Europe, Vairon
08/09/21		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Vairon, Barbeau fluviatile, Loche franche
24/09/19		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Chevaine, Gambusie, Carassin doré, Vairon, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Goujon, Loche franche
15/09/17		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Chevaine, Perche, Vairon, Goujon, Loche franche, Barbeau fluviatile
15/09/15		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Anguille d'Europe, Chevaine, Goujon, Barbeau fluviatile, Vairon, Loche franche
18/09/13		Verdun-sur-Garonne	pont D62/C31			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Perche, Barbeau fluviatile, Vairon

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Verdun sur Garonne	AAPPMA	16.53	71.18	0
Beaumont de Lomagne	AAPPMA	1.37	33.57	0
SYGRAL	AAPPMA	4.85	28.35	0

Type de gestion des 5 dernières années:

Le diagnostic a mis en évidence un peuplement piscicole intéressant mais peu dense par rapport aux valeurs potentielles pour ce type de milieu. Celles-ci sont induites par la faible capacité d'accueil du milieu, conséquence notamment des faibles débits estivaux. Les orientations du PAN ne permettront pas d'améliorer la fonctionnalité de ce milieu, la priorité étant axée sur l'acquisition de connaissances.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...). La couverture du contexte par la mise en place de PGP est également à développer.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Impact état fonctionnel:

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
- Etalement de la lame d'eau
- Ripisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température...)
- Colmatage des sédiments
- Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
- Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

Régime Hydrologique

- Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques

Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation prélèvements irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)
- Apport d'espèces limnophiles et "invasives"

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: Diversifier les écoulements et les habitats

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Limiter les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Séoune), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

MAC/RAC 1 Restauration de la capacité d'accueil par l'atténuation des pressions sur la ressource en eau

Le diagnostic a mis en évidence le potentiel de ce milieu, mais les faibles débits estivaux apparaissent comme le principal facteur limitant. Les étiages sont importants sur ce contexte et il est nécessaire dans un premier temps de réduire les pressions sur la ressource en eau afin d'assurer des débits plus conséquents tout au long de l'année. Les peuplements piscicoles reflètent eux aussi le potentiel de ce milieu mais les densités et biomasses observées sont faibles, conséquence de l'importance des étiages. Avant d'envisager des actions sur ce milieu, il est donc nécessaire d'assurer une meilleure disponibilité de la ressource en eau sur l'ensemble des cours d'eau du contexte.

RAC 2 Amélioration des connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu, d'identifier et de comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. Néanmoins, le diagnostic a montré des disparités en termes de connaissance du territoire. Le développement de nouvelles stations pourrait être réalisé notamment sur l'amont du contexte.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

Observations:

Une gestion raisonnée est à préconiser pour ce milieu. Il n'est pas possible de proposer de mesures par la FDAAPPMA qui se traduiraient par une amélioration significative du milieu et donc des peuplements. Des déversements peuvent donc avoir lieu, mais ils devront être réfléchis pour les espèces, les quantités apportées et les périodes où ces actions seront réalisées. De plus, le diagnostic du PDPG a fait ressortir la CA du milieu comme limitante pour les espèces repères, les déversements de cyprinidés rhéophiles bien présents sur le contexte (Goujons notamment) sont ainsi à proscrire. La mise en place de PGP cohérents avec le diagnostic et les conclusions du PDPG sur ce contexte devra être établie. En effet, actuellement, aucun document n'a été réalisé par les deux AAPPMA présentes sur ce contexte.